

L'Equytable

Le CCAS de Poizat conventionne avec L'Equytable. Les personnes ou familles ayant un QF de 750 et moins peuvent ainsi bénéficier d'un tarif adapté sur certains paniers.

Le tarif payé par les ménages est calculé selon leur quotient familial, le différentiel, quant à lui, est pris en charge par le CCAS de Poizat, tel que défini ci-dessous :



| % participation du CCAS | | 60 % | | 48 % | | 35 % | |
|-------------------------|-------------|-------------|---------------|-------------|---------------|-------------|---------------|
| | | QF ≤ 250 | | QF ≤ 500 | | QF ≤ 750 | |
| CATÉGORIE | PRIX PUBLIC | PRIX PANIER | PARTICIPATION | PRIX PANIER | PARTICIPATION | PRIX PANIER | PARTICIPATION |
| solo légumes | 11,50 € | 4,60 € | 6,90 € | 6,00 € | 5,50 € | 7,50 € | 4,00 € |
| solo fruits | 10,50 € | 4,20 € | 6,30 € | 5,50 € | 5,00 € | 6,80 € | 3,70 € |

Horaire et lieu de distribution à Poizat : tous les jeudis de 16 h à 19 h au chalet du 8 mai 1945.

Les petits plus de L'Equytable : avant de vous engager, vous pouvez faire un mois d'essai et pendant vos vacances, vous pouvez décaler vos paniers !

Pour tout renseignement, contacter le CCAS :
ccas@ville-poisat.fr
 04 76 25 92 43

Semaine bleue du 6 au 12 octobre 2025



La ville de Poizat, et plus précisément le CCAS, prennent part, cette année encore, à cette opération nationale. Cet événement constitue un moment privilégié pour informer et sensibiliser sur la contribution des retraités à la vie économique, sociale et culturelle, sur leurs préoccupations, difficultés et sur les projets d'associations.

Partout en France, des manifestations locales sont organisées pour illustrer le thème retenu cette année : **«Vieillir une force à partager»**.

Dans le cadre de la Convention Territoriale Globale, Poizat participe à cette manifestation en collaboration avec les villes d'Eybens et de Bresson. Collabora-

tion qui permet de mutualiser, de partager et ainsi de **valoriser la place des aînés et les liens intergénérationnels dans notre société et sur nos trois communes**.

Plus d'informations sur semaine-bleue.org/